

Lundi 7 septembre 2026

À Rouen, les terrasses participent pleinement au dynamisme économique et à l'attractivité du territoire

La Ville de Rouen confirme l'attractivité croissante de son centre-ville et de ses quartiers commerçants. Entre 2020 et 2026, le nombre de terrasses autorisées sur le territoire communal est passé de 244 à 438, soit une hausse de près de 80%. La surface totale des terrasses est également passée de 5 660 m² à 9 690 m². Ces résultats illustrent la vitalité du tissu commercial rouennais et l'efficacité des politiques municipales menées en faveur de l'animation urbaine, du commerce de proximité et de l'attractivité touristique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Hélène MICHOT, Adjointe au Maire en charge du Commerce, de l'Economie, de l'Attractivité, des Relations internationales, de l'Armada et des Manifestations Publiques: *« Les chiffres de 2026 démontrent la vitalité économique de Rouen et la pertinence de notre action en faveur du commerce de proximité et de l'animation urbaine. En six ans, le nombre de terrasses a quasiment doublé, preuve que les professionnels croient en notre ville et investissent dans son avenir. Ces terrasses sont bien plus que des espaces de consommation : elles participent à l'attractivité touristique, à la convivialité de nos quartiers et au rayonnement économique de tout le territoire. Nous continuerons à accompagner les commerçants et restaurateurs afin de faire de Rouen, une ville toujours plus dynamique, accueillante et attractive. Cette évolution témoigne également des transformations climatiques que connaît notre territoire. Rouen, longtemps surnommée le "pot de chambre de la Normandie" en raison de son climat réputé pluvieux, bénéficie aujourd'hui d'un ensoleillement plus important et de périodes de beau temps plus fréquentes ».*

Les terrasses constituent aujourd'hui un levier essentiel de développement économique. Elles participent à l'animation de l'espace public, favorisent la fréquentation des commerces, renforcent l'attractivité touristique de la ville et contribuent à la qualité de vie des habitants.

La progression constante observée depuis 2020 témoigne de la confiance des professionnels de la restauration, des cafés et des commerces de bouche dans le potentiel de développement de Rouen. Les établissements investissent davantage l'espace public, créant ainsi des lieux de convivialité qui attirent chaque année davantage de visiteurs.

Cette dynamique bénéficie directement à l'emploi local et au développement des activités économiques. En permettant l'extension des terrasses et en accompagnant les professionnels dans leurs démarches, la Ville soutient l'activité de centaines d'établissements qui participent quotidiennement à l'attractivité du territoire.

Quelques chiffres clés :

- 244 terrasses recensées en 2020
- 438 terrasses recensées en 2026
- +79,5 % d'augmentation du nombre de terrasses
- 5 660 m² de surface totale en 2020
- 9 690 m² de surface totale en 2026